

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation: 08/04/2021

Membres en exercice : 12
L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 7
Présents : Pierre CAPOU, Catherine LISSARRAGUE, Serge LAGUIBEAU, Didier LARDAT, Noël PEREIRA DA CUNHA, Benoît TOULOUZET, Félix SASSO

Votants : 9

Représentés : Sadek BOUBEKEUR, Alexandra FRONTY

Excusés :

Absents : Xavier MACIAS, Pascal FLURIN

Secrétaire de séance : Félix SASSO

2021_026 - Objet : Budget principal - Approbation du budget primitif 2021

Le projet de Budget Primitif 2021 du budget principal de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **6 022 209 €**.

Sur proposition du président et suite à une présentation détaillée, le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des délégués présents

DECIDE

- d'approuver et de signer le budget primitif principal 2021, s'élevant à :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement	Cumul
Dépenses	1 061 679	4 960 530	6 022 209
Recettes	1 061 679	4 960 530	6 022 209

- d'autoriser le président à engager son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
Pierre CAPOU



RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/04/2021 065-256501321-20210413-2021_026-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 26/04/2021
065-256501321-20210413-2021_026-DE